



Syndicat Local **FO Justice** du CP LE HAVRE

UNE JOURNEE BIEN LONGUE

Le lundi 23 janvier 2023, la personne détenue T. s'est encore démarquée ! Coutumier des faits, celle-ci n'a pas tardé à récidiver.

DEUX HEURES lui a suffi pour remettre ça sur le tapis. A sa sortie du quartier disciplinaire, la personne détenue T. doit retourner dans son bâtiment, mais elle préfère « errer » dans d'autres bâtiments pour régler ses comptes certainement : zone de travail puis centre de détention... **MAIS PAS LE SIEN.**

UN REGLEMENT DE COMPTE qui a fait 3 blessés dont un officier assez gravement. Plus de peur que de mal comme qui dirait. Mais ce mal peut se reproduire, une faille a été trouvée, et les informations circulent vite en détention. Ce genre d' « errements » peut se reproduire.

Le syndicat **FO Justice** demande donc d'arrêter de supprimer des postes liés à la sécurité (malgré la problématique RH tant dénoncée), et de **remettre un deuxième surveillant mouvement** pour éviter ce genre d'incident. Un détenu accompagné est un mouvement avec moins de danger.

ET CE N'EST PAS TOUT !

Au Havre, le détenu est ROI dans son DROIT. S'étant blessée, la personne détenue doit être extraite avec un service de nuit dégarni. Monsieur demande une bouteille d'eau ! Trois appels au PCI pour savoir où en est le service de livraison au roi de la castagne !

Un service dégueu par des gueux. Car oui apparemment, les surveillants sont des « GUEUX » et n'ont pas pu profiter de la même insistance.

En effet, **AUCUN REPAS** n'était disponible pour partir en extraction...encore une fois. Premier discours, « partez quand même », après protestations, « faites vos courses et vos sandwiches aux cantines et cuisines ».

Que de temps perdu quand la communication ne passe entre aucun service.

Le syndicat local FO Justice souhaite qu'un inventaire quotidien des repas soit réalisé pour éviter ce genre de surprise.

Nous souhaitons également que le matériel d'extraction soit prêt, fait et vérifié quotidiennement pour éviter cette perte de temps : sac contenant la pince, des paquets de masques (obligatoire en milieu hospitalier) et une bouteille d'eau à minima.

Le syndicat local souhaite que la personne détenue ne soit pas uniquement placée en isolement, mais soit transférée le plus rapidement !

Bon rétablissement à nos collègues que nous accompagnerons dans leurs démarches.

Le secrétaire local et son équipe
25/01/2023